



20^{ème} anniversaire du Parc naturel de la Haute-Sûre

Jeudi après-midi, le Parc naturel de la Haute-Sûre, des représentants des communes membres, ainsi que des organisations partenaires et d'autres invités se sont réunis pendant une séance académique pour célébrer le 20^{ième} anniversaire du Parc naturel le plus ancien du Luxembourg. Ceci en présence de Claude Turmes, ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, et Romain Schneider, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural.

L'accueil des invités au centre sportif de Heiderscheid a été effectué par Marco Schank, bourgmestre de la commune d'Esch-sur-Sûre, ainsi que par les membres du Bureau et du Comité du Parc naturel de la Haute-Sûre. Lors de la séance académique, Charles Pauly, président du Parc naturel de la Haute-Sûre, et Christine Lutgen, directrice du Parc naturel, ont fait une rétrospective sur les 20 ans passés, présenté des projets en cours et déjà annoncé quelques projets futurs. Par la suite, une charte a été signée symboliquement par tous les conseils communaux des communes membres, le ministre Claude Turmes et les membres du Bureau du Parc naturel. Cette charte rappelle les valeurs ainsi que les tâches du Parc naturel de la Haute-Sûre. Par la signature de cette charte, les différents représentants ont à nouveau souligné leur engagement envers le Parc naturel. L'après-midi solennel s'est terminé avec les mots du ministre Claude Turmes.

Depuis le 6 avril 1999, le territoire autour du Lac de la Haute-Sûre est officiellement reconnu comme Parc naturel. Aujourd'hui, le Parc naturel de la Haute-Sûre occupe une place importante dans la région. Il joue le rôle de générateur d'impulsions et d'intermédiaire entre des groupes d'intérêt au niveau local et il s'engage pour la conservation de la nature et des paysages, pour le développement régional et pour un tourisme écologique.

Le lieu le plus connu du Parc naturel de la Haute-Sûre est probablement le Lac de la Haute-Sûre. Ce lac de barrage de 3,8 km² se trouve intégré au cœur de ce paysage de moyenne montagne, il assure l'alimentation en eau potable d'environ 70% de la population totale du Luxembourg et attire de nombreux visiteurs. C'est pour cette raison que le Parc naturel de la Haute-Sûre est la région de l'eau du Luxembourg.

Au Lac se trouve aussi une des principales attractions du Parc naturel : le bateau solaire. De mai à octobre, des excursions sont proposées. Lors de ces excursions les visiteurs ont la possibilité d'apprendre des détails intéressants sur la faune et la flore sur, dans et autour du Lac de la Haute-Sûre, ainsi que des faits se rapportant à l'histoire du lac et de la région. Depuis 2002, 62 364 passagers sont déjà montés à bord du bateau solaire.

Une autre attraction est la maison du Parc à Esch-sur-Sûre, où se trouve l'ancienne draperie. Encore aujourd'hui, du tissu pour une grande gamme de produits est produit ici. Des visites guidées peuvent être réservées tout au long de l'année, même les weekends. Au total, l'ancienne draperie compte jusqu'à ce jour 80 000 visiteurs.

Pour l'instant, le Parc naturel de la Haute-Sûre comprend les cinq communes suivantes : Boulaide, Esch-sur-Sûre, Commune du Lac de la Haute-Sûre, Wiltz et Winseler et couvre donc une superficie totale de 201,56 km².